

Documents à fournir
pour le renouvellement ou la première demande de
Carte Nationale d'Identité et/ou de Passeport



Prise de rendez-vous :

Mise en ligne des créneaux sur le site officiel de la commune de Sucé-sur-Erdre :

www.suce-sur-erdre.fr

Le premier lundi (au matin) de chaque mois pour le mois suivant.

Merci de venir au rendez-vous avec l'ensemble des pièces originales ci-dessous (en fonction de votre situation) :

La présence du représentant légal (père, mère, tuteur) et du mineur est obligatoire au moment du dépôt de la demande.

Réalisation de la pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr>

A défaut d'avoir une pré-demande, un formulaire papier est disponible en mairie, merci de venir 15 à 20 minutes avant votre rendez-vous (avec les dates et lieux de naissance et les prénoms de vos père et mère).

Pour un renouvellement ou une première demande de Carte Nationale d'Identité et/ou de Passeport :

- Le formulaire imprimé de la pré-demande
- Photo d'identité officielle récente ayant moins de **6** mois, en couleur sur fond clair et uni, de format 35 x 45 mm (ne pas découper la photo). Photo sans pliure ni trace, de face et tête nue. **Il est conseillé de venir avec une planche de photos.**

Caractéristiques à respecter : (voir aussi au dos)

- Visage neutre, sans sourire, bouche fermée et au centre de la photo,
 - Pas de lunettes, pas de reflet sur la peau
 - Pas de boucles d'oreille, éviter le maquillage
 - Oreilles dégagées,
 - Visage complètement visible, pas de mèche de cheveux devant les yeux et les sourcils,
 - Rien de visible dans les cheveux,
 - Cou dégagé, pas de capuche
- Un justificatif de domicile PAPIER de moins de 6 mois (quittance de loyer sauf manuscrite, facture de téléphone, électricité, eau...)
En cas de dématérialisation des factures, imprimer la plus récente même si vous avez opté pour « justif adresse » lors de la pré-demande.
 - Titre(s) d'identité(s) original(aux) du (des) parent(s) ou du tuteur qui se présente avec l'enfant
 - Attestation d'hébergement + Titre d'identité original de l'hébergeur
 - Livret de famille
 - Ancienne Carte Nationale d'Identité ou Passeport
 - Timbre fiscal (voir tarif ci-contre)

Cas particuliers

Pour une perte ou un vol de Carte Nationale d'Identité ou Passeport :

- Déclaration de perte à effectuer en mairie ou de vol au commissariat
- Avis d'imposition sur le revenu de moins d'un an.
- En cas de perte de la Carte Nationale d'Identité merci de fournir si possible un passeport valide ou périmé de moins de 5 ans
- En cas de perte du Passeport merci de fournir si possible une carte nationale d'identité valide ou périmé de moins de 5 ans
- Timbre fiscal (voir tarif ci-dessous)

Si divorce ou séparation

- Jugement de divorce, de séparation ou décision de justice désignant le tuteur
- Pièce d'identité des deux parents
- Autorisation de création d'une Carte Nationale d'Identité ou d'un passeport par le parent ne venant pas faire la démarche
- Si garde alternée justificatif de domicile des deux parents
- En cas de séparation (sans jugement), fournir une attestation sur l'honneur des deux parents indiquant la mise en place d'une garde alternée ou la résidence principale de l'enfant mineur

Tarif Timbre fiscal

	Carte d'identité	Passeport
Personnes Majeures	EN CAS DE PERTE OU DE VOL 25 €	86 €
Personnes Mineures à partir de 15 ans		42 €
Personnes Mineures Moins de 15 ans		17 €
Gratuité si :	Renouvellement Ou Première demande	Dans certain cas spécifique (changement d'état-civil,...)

Pour l'achat de votre timbre fiscal vous pouvez vous rendre chez le buraliste ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr> ou sur <https://ants.gouv.fr> au moment de la réalisation de la pré-demande.

Un délai supplémentaire sera nécessaire pour l'obtention du titre si la préfecture estime que votre dossier est incomplet.



Une photo non conforme entrainera un rejet de votre dossier par la préfecture



Carte d'identité / Passeport

Quelle photo ?

QUALITE

- Photo nette
- Sans pliure
- Ni trace

DIMENSIONS

- Taille de la photo : 3,5 cm (largeur) 4,5 cm (hauteur)
- Taille du visage : entre 3,2 et 3,6 cm (soit 70 à 80 % de la photo), du bas du menton au sommet du crâne (hors cheveux)

CONTRASTES

- Pas de surexposition ni sous-exposition
- Pas d'ombre
- Contrastes corrects

COULEURS

- Fond uni
- Couleur claire mais pas de fond blanc

EXPRESSION

- Tête droite et regard face à l'objectif
- Expression neutre
- Bouche fermée
- Yeux visibles et ouverts

CHEVEUX

- Tête nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou objet décoratif
- Pas de cheveux sur le visage
- Pas de frange sur les yeux
- Visage dégagé

